



17 novembre 2016

Communiqué de presse

Déploiement dans les départements de la Charte régionale pour la prévention et l'accompagnement des entreprises en difficulté.

Réunion en Loire-Atlantique dans les locaux de l'entreprise Nantaise Des Eaux Ingénierie (NDEI)

Mise en place fin 2015 sous l'impulsion du Préfet de région, la Charte régionale pour la prévention et l'accompagnement des entreprises se déploie en cette fin d'année 2016 dans les départements. L'objectif est d'accroître la proximité avec les territoires et de favoriser les synergies entre les acteurs locaux, publics et privés, signataires* de la Charte en améliorant la connaissance mutuelle.

Chaque organisation signataire s'est engagée à désigner un ou plusieurs interlocuteurs privilégiés au sein de sa structure pour accompagner les entreprises en difficulté. Leur mission consiste à écouter les chefs d'entreprise, leur apporter un premier niveau d'analyse sur les difficultés rencontrées et les orienter vers les dispositifs les plus pertinents pour contribuer à la résolution de leurs difficultés. Actuellement, environ 100 dossiers sont en cours de suivi ou de traitement par le réseau dont environ 30 sur la Loire-Atlantique.

Pour la Loire-Atlantique, cette réunion a eu lieu dans l'entreprise NDEI, le jeudi 17 novembre qui a bénéficié des actions du réseau pour rebondir et qui a témoigné des leviers mobilisés.

Le Secrétaire Général de la préfecture de Loire-Atlantique et le Commissaire au Redressement Productif (CRP) ont rappelé la nécessité de mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés pour rompre l'isolement du chef d'entreprise et faciliter la prise rapide des premiers contacts. La précocité dans la détection des difficultés s'avère en effet cruciale pour rechercher des solutions pour pérenniser leur activité et préserver les emplois.

(*) Etat, Région, MEDEF, UPA, CGPME, Banque de France, Bpifrance, CDC, CIP, Chambres de Commerce et d'Industrie, CMAR, Chambre régionale d'agriculture, CRESS, CAPEB, DRFIP, Douanes, FFB, FNTR, FONDES, MSA 44-85, Ordre des Avocats, Ordre régional des experts comptables, UIMM, URSSAF, RSI.

**Préfecture de la région Pays de la Loire,
Préfecture de la Loire-Atlantique**

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 90 / 20 91 – 06 78 75 50 67

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>